CERTIFICAT | Conseil Patrimonial



Présentation

Formation courte certifiante IFAURA - iaelyon School of Management, éligible au CPF

Ce Certificat s'adresse aux experts-comptables et collaborateurs titulaires du DEC ou du DSCG qui souhaitent approfondir leurs compétences en matière d'ingénierie patrimoniale :
ingénierie de l'assurance vie, droit patrimonial et régimes matrimoniaux approfondis, détention et structuration du patrimoine immobilier ainsi que l' approche patrimoniale du bilan comptable, protection du chef d'entreprise, l' enjeu de la protection sociale et optimisation de sa rémunération.

Calendrier 2026-2027

Merci de nous consulter

Le certificat « Conseil Patrimonial » valide les blocs de compétences BC04-BC05-BC06-BC07- BC08 du Master Gestion de Patrimoine.

Objectifs

Apporter aux experts-comptables une expertise en gestion de patrimoine

Cette formation certifiante a pour objectif de former des experts comptables (pratiquant déjà des missions accessoires de conseil patrimonial et ayant déjà suivi des formations ponctuelles dans le domaine ou la certification intermédiaire) **pour devenir des spécialistes du conseil en Gestion de Patrimoine,** en capacité d'appréhender les besoins de leurs clients et à d' élaborer les meilleures stratégies en matière juridique, financière et fiscale. Cela nécessite l'apport de connaissances approfondies et une maîtrise de l' analyse transversale patrimoniale.

À la fin de leur cursus les participants seront capables de réaliser un bilan

Durée de la formation

154 heures réparties sur 22 jours

Lieu(x) de la formation

- Lyon

Les séminaires se déroulent dans les locaux de IFAURA
51 Rue Montgolfier - 69006 Lyon

Rythme

- Compatible avec une activité professionnelle

Contacts

Responsables pédagogiques

- LASSAGNE Hugo (Responsable)

Contacts conseillers

Vous êtes intéressé par ce Certificat ou vous souhaitez un devis ? Merci de nous contacter.

IFAURA
Sandrine LIOTIER
Tél : 04 72 60 26 23
51 rue Montgolfier - 69006 Lyon

iaelyon School of Management
contact.

patrimonial complet et de présenter leurs préconisations aux clients. Mais aussi d'assurer le suivi et les ajustements nécessaires tout au long de la relation client.

Cette formation est développée en partenariat avec IFAURA, qui assure la formation continue des Experts-Comptables, des Commissaires aux Comptes, des Experts-comptables stagiaires et de leurs collaborateurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Les plus de la formation :

- Une formation éligible au CPF
- Une organisation compatible avec une activité professionnelle : **3 jours de formation toutes les 2 semaines (mercredi, jeudi et vendredi)**
- Une formation Certifiante Positionnée à BAC +5
- Une formation adossée au **Master Gestion de Patrimoine**, accessible ensuite par la VAE ou par un complément de formation

Spécificités

INTERVENANTS
Une équipe mixte de professionnels experts et d'universitaires missionnés pour chaque module.

formationcourte@univ-lyon3.fr

Direction Formation Continue
Université Jean Moulin Lyon 3
1C, avenue des Frères Lumière - CS 78242 -
69372 LYON CEDEX 08

Inscriptions

Modalités d'inscription

Formation courte certifiante réservée exclusivement aux professionnels
Contactez nos conseillers

Programme

Module 1 : Environnement et mise à niveau

- Le chef d'entreprise et son patrimoine (approche transversale)
- Lecture patrimoniale des comptes annuels

Module 2 : Environnement juridique du particulier

- Le couple et vie des affaires
- Les aléas du couple (séparation, famille recomposée, ...) et vie des affaires

Module 3 : Environnement juridique du professionnel

- Détention du patrimoine professionnel, optimiser l'acquisition
- Optimiser la cession (évaluation, pv, remploi)
- Stratégies patrimoniale de détention de l'immobilier professionnel et privé
- Mode de détention : le démembrement(régime fiscal et civil)
- Administration et stratégies de la société civile

Module 4 : Environnement social du professionnel

- Protection du dirigeant : civile (mandat de protection future), juridique et assurantielle
- Optimisation des rémunérations du dirigeant
- Protection sociale : retraite, prévoyance, temporaire décès

Module 5 : Allocation d'actif et investissement

- Marchés financiers et allocation d'actifs
- Les différents véhicules et outils d'investissements
- Stratégies d'investissement : Assurance-vie et contrat de capitalisation
- Stratégies d'investissement : gestion de la trésorerie d'entreprise

Module 6 : Environnement juridique du particulier

- La transmission du patrimoine privé à titre gratuit donations et successions
- La transmission du patrimoine professionnel

Module 7 : Management et conformité

- Elaborer un bilan patrimonial
- Stratégie et optimisation des schémas d'organisation patrimoniale
- Environnement réglementaire éthique et Déontologie
- L'organisation au sein du cabinet, du groupe, création d'une filiale
- Présenter et vendre la mission de conseil patrimonial, accompagner son client